



**AgriCampus Laval**

Enseignement public  
des métiers de la nature et du vivant

# BP REH

## Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique



Mathilde Duval



Formation en  
apprentissage



Jeunes en poursuite d'études  
par la voie de l'apprentissage



800 heures  
de formation



Accessible aux personnes en  
situation de handicap avec  
accompagnement personnalisé



De septembre à septembre n+2  
Candidatures ouvertes  
de novembre à fin juin



Diplôme du Ministère  
de l'Agriculture

### Positionnement dans la filière



### Objectifs de la formation

Cette formation prépare l'apprenant aux activités suivantes :

- . gestion de l'entreprise hippique
- . organisation du cadre de travail et de pratiques avec les équidés de l'entreprise hippique en sécurité
- . conduite de la cavalerie
- . travail à pied des équidés
- . maintenance des bâtiments, installations, équipements et matériels

### Organisation de la formation

**Le parcours de cette formation peut être individualisé en fonction des acquis antérieurs.**

Le BP REH compte 800 heures de formation minimum réparties sur 2 ans sur un rythme de 15 jours de cours et 15 jours en entreprise.

### Modalités pédagogiques

- Mises en situations professionnelles, apprentissages théoriques en salle, travaux pratiques, visites.

### Moyens pédagogiques

- Ateliers pédagogiques, salles de classes et de travail en autonomie, matériels informatiques, Centre de Ressources (CDR), cheval mécanique et motorisé...
- Une équipe de formateurs et d'intervenants professionnels.

### Chiffres clés

→ À retrouver sur  
notre site internet



### Débouchés

- Entraîneur d'écurie de trot ou de galop
- Responsable d'établissement équestre
- Responsable d'écurie de propriétaire

# Contenu de la formation

Modules transverses : informatique, insertion

## BC 01 - Se situer en tant que professionnel de la filière hippique

- développer une culture professionnelle en lien avec le vivant,
- se positionner en tant que responsable d'entreprise hippique.

## BC 02 - Assurer le fonctionnement courant et la définition des évolutions de l'entreprise hippique

- assurer le suivi budgétaire et administratif courant de l'entreprise,
- définir l'activité de l'entreprise et ses évolutions.

## BC 03 - Organiser le cadre de travail et de pratiques avec les équidés de l'entreprise hippique

- organiser le travail sur l'entreprise,
- constituer un collectif de travail et de pratiques autour du bien-être des équidés et des activités de l'entreprise.

## BC 04 - Assurer la conduite technique de la cavalerie

- définir la conduite technique de la cavalerie,
- assurer le suivi et l'entretien de la cavalerie.

## BC 05 - Manipuler des équidés à pied

- éduquer des équidés aux manipulations courantes,
- travailler à pied des équidés.

## BC 06 - Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements de l'entreprise hippique

- réaliser des travaux mécanisés de manutention et d'entretien des bâtiments et installations,
- réaliser des réparations et des petits aménagements sur l'entreprise.

## BC 07 A - Travailler des équidés éduqués montés ou attelés

- organiser une séance de travail monté ou attelé,
- réaliser un travail monté ou attelé.

## Financements et tarifs

- Financement de la formation par l'OPCO de l'entreprise.
- Tarifs : différents en fonction du régime (contacter l'accueil du CFPPA).

## Évaluation - Validation

Evaluations sous forme d'entretiens d'explicitation. Il faut **acquérir les 7 UC** (unités capitalisables) pour obtenir le diplôme.

Chaque capacité est **valable 5 ans**.

Validation possible par **bloc de compétences**.

## Admissions - Pré-requis

- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.
- A l'entrée en formation, être en possession d'un **CAPa** ou d'un diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur **ou** attester d'1 an d'activité professionnelle à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, **ou** de l'équivalent de 3 ans à temps plein.
- **Expérience à cheval** ou autour du cheval **exigée**
- L'admission est prononcée **en fonction des résultats** de la journée de positionnement (expression écrite, mathématiques, connaissances professionnelles, entretien de motivation, présentation du projet professionnel).



Seule la signature du contrat d'apprentissage permet le démarrage de la formation

Le BP REH délivre la **capacité professionnelle agricole** et donne accès aux aides à l'installation.

## Contactez l'accueil du CFPPA

📞 02 43 68 24 97

✉ cfppa.laval@educagri.fr

🌐 agricampus-laval.fr

## Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire  
CS 81319  
53013 Laval CEDEX